

Comment utilise-t-on les actes illocutoires dans les enchaînements monologiques et dans les enchaînements dialogiques ?

Corinne Rossari & Anna Razgouliaeva

Universités de Fribourg et de Moscou

<Corinne.Rossari@lettres.unige.ch> & <anna_razgouliaeva@yahoo.com>

1. Présentation générale

Cet article a comme objectif d'apporter une réflexion sur la notion d'acte illocutoire en questionnant la nature des enchaînements que certains actes, notamment une question et une assertion sont susceptibles de supporter. Nous allons voir si la différence proposée dans le modèle genevois (cf. Roulet, Filliettaz & Grobet 2001 pour la dernière version) entre enchaînements ayant une structure textuelle monologique et ceux ayant une structure textuelle dialogique est significative pour la manière dont un acte illocutoire d'assertion ou de question peut être exploité. Notre analyse montrera, d'une part, que les enchaînements monologiques sur un acte prototypiquement dialogal comme la question rendent visibles certains traits de cet acte, notamment le fait que le locuteur communique, via une question, l'image qu'il se fait de l'état de connaissances de son destinataire. De l'autre, elle fera ressortir que les actes d'assertion ne sont pas exploités de la même manière par un connecteur comme *mais*, selon que ces actes se trouvent pris dans une structure dialogique ou monologique. Nous verrons que le connecteur réalise, dans chacune de ces deux structures, deux types différents d'opérations énonciatives. Celle relative à la structure dialogique aboutit à la révision du contexte gauche, tandis que celle relative à la structure monologique non.

2. Les enchaînements monologiques avec des questions totales

2.1. Les possibilités d'enchaînements

Notre analyse se fonde sur deux types d'enchaînement monologique. L'un réalisé par un pronom anaphorique résomptif comme *ça*, l'autre par un connecteur comme *donc*, sur les questions totales, à savoir les questions

dont la forme indique que les réponses attendues sont « oui » ou « non ». Les deux procédés de chaînage (anaphorique ou argumentatif) font apparaître ces questions comme des actes communiquant l'image que le locuteur se fait de l'état de connaissances de son destinataire.

Nous commencerons par l'examen des cas de chaînage anaphorique. A première vue, la comparaison entre les discours (1) et (2) vs. (3) et (4), semble mettre en évidence le fait que les reprises anaphoriques portant sur l'ensemble du contenu d'un acte sont incompatibles avec ce genre de questions.

- (1) Lucie a fini son roman. **Ça** doit t'étonner.
- (2) Lucie n'a pas vendu sa maison. **Ça** fera plaisir à Paul.

Vs.

- (3) Est-ce que Lucie a fini son roman? [?]**Ça** devrait t'étonner.
- (4) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison? [?]**Ça** ferait plaisir à Paul.

Pourtant ce n'est pas le cas. Il y a des configurations où la reprise du contenu de la question par *ça* ne pose aucun problème d'interprétation.

- (5) Est-ce que Lucie a fini son roman? **Ça** ne m'étonnerait pas.
= *Que Lucie ait fini son roman ne m'étonnerait pas*
- (6) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison? **Ça** tomberait bien, elle pourrait acheter cet appartement.
= *Que Lucie ait vendu sa maison tomberait bien*
- (7) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison? **Ça** serait dommage, elle ne pourrait pas acheter cet appartement qui lui plaît tant.
= *Que Lucie n'ait pas vendu sa maison serait dommage*

Comment expliquer le fait que tantôt la reprise anaphorique d'une question totale est possible et tantôt elle ne l'est pas? Il n'y a qu'Anscombe et Ducrot (cf. Anscombe & Ducrot 1983 ; Ducrot 1983) qui aient soulevé le problème des reprises anaphoriques avec les questions. Selon leur description, notamment dans Ducrot (1983), l'anaphorique ne peut jamais renvoyer à un contenu négatif à partir d'une question de forme positive. Ils utilisent cette contrainte comme indice pour leur analyse qui stipule que toute question pose l'existence d'une assertion préalable, qui ne saurait être assumée par le locuteur lui-même, et dont le contenu correspond au contenu sémantique positif de la question (à savoir celui déduit de la réponse *oui* ou *si*). En d'autres termes, si un anaphorique ne peut renvoyer qu'au contenu positif d'une question, c'est parce que c'est ce contenu qui est en jeu dans l'assertion préalable. Les énoncés qui suivent la question peuvent donc s'y référer.

L'analyse d'Anscombe et Ducrot rend bien compte des différents cas de reprises que l'on peut imaginer selon la forme de la question. Il y en a en tout cas trois.

1. Les questions de forme positive non orientées.

- (8) Est-ce que Pierre est arrivé ? **Ça** m'arrangerait.
- (9) Est-ce que Pierre est arrivé ? ^{??}**Ça** m'ennuierait, on a besoin de lui.

2. Les questions de forme négative orientées.

- (10) Est-ce que Pierre ne serait pas arrivé ? **Ça** m'arrangerait.
- (11) Est-ce que Pierre ne serait pas arrivé ? ^{??}**Ça** m'ennuierait, on a besoin de lui.

3. Les questions de forme négative non orientées.

- (12) Est-ce que Pierre n'a pas son permis de conduire ? **Ça** serait très ennuyeux.
- (13) Est-ce que Pierre n'a pas son permis de conduire ? ^{??}**Ça** vaudrait mieux.

Dans le premier cas, l'anaphorique peut être analysé comme se greffant sur l'assertion préalable de contenu sémantique positif : *Pierre est arrivé*. De ce fait, l'enchaînement anaphorique est possible en (8) et non en (9) vu qu'il reprendrait un contenu négatif qui ne peut être accessible à partir de l'assertion préalable. Il en va de même dans le second cas : la forme interro-négative ne bloque pas la possibilité d'envisager une assertion préalable de contenu sémantique positif sur lequel l'anaphorique vient se greffer : *Pierre est arrivé*. Dans le troisième cas, l'anaphorique se greffe sur : *Pierre n'a pas son permis de conduire*, qui peut constituer le contenu de l'assertion préalable du moment où il s'agit d'une question dont la forme négative est constitutive de la proposition sémantique qu'elle véhicule.

En synthèse, les cas de reprises sont filtrés par le recours à l'*assertion préalable*. Toutefois le contraste entre (3) et (5) reste énigmatique, car, a priori, il n'y a pas de raison que l'assertion préalable de (3) ne soit pas récupérable par l'anaphorique, alors que celle de (5) l'est. Pour cerner ce qui est en jeu dans une reprise, il ne suffit donc pas de s'appuyer sur l'assertion préalable dont toute question se fait l'écho.

La différence entre (3) et (5) tient à ce que le discours (3) laisse clairement entendre que l'information reprise ne peut en aucun cas faire partie de l'état de connaissances du destinataire, alors qu'une telle interprétation n'est pas exclue avec la configuration (5). Nous postulons alors qu'une question donne des indications, et ce, de manière conventionnelle, sur la représentation que le locuteur se fait de l'état de connaissances de son destinataire.

Cette prise à partie de l'état de connaissances du destinataire est également empiriquement décelable dans les enchaînements argumentatifs, par lesquels une question est introduite par *donc*.

C'est à nouveaux aux travaux d'Anscombe et de Ducrot que nous nous référerons pour l'étude de ces configurations discursives. Selon leur analyse (cf. Anscombe & Ducrot 1983), si la suite Assertion (A) Conn. Question (Q) est interprétée comme visant une conclusion argumentative, une question de contenu *P*? doit pouvoir être interprétée comme ayant une orientation argumentative équivalente à celle d'une assertion de contenu *non-P*.

- (14) ?Paul est intelligent. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ?
Paul est intelligent, donc tu vas l'engager.
- (15) Paul est paresseux. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ?
Paul est paresseux, donc tu ne vas pas l'engager.

Pour ces deux auteurs, le discours (14) est bizarre, car l'enchaînement exploite l'orientation argumentative de contenu *P* de la question, alors que le discours (15) est bien formé, car *donc* exploite l'orientation argumentative de contenu *non-P* de la question. Dans de nombreux cas, l'emploi de *donc* est effectivement meilleur dans des configurations qui respectent l'orientation argumentative vers *non-P* de la question.

- (16) Il a plu toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre est sorti se promener ?
Il a plu toute la journée, donc Pierre n'est pas sorti se promener.
- (17) ⁽²⁾Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre est sorti se promener ?
Il a fait beau toute la journée, donc Pierre est sorti se promener.

Si on admet que l'on a un contraste entre ces deux discours, on peut en rendre compte facilement en le mettant en rapport avec l'orientation argumentative qui est exploitée. Dans le premier, il s'agit de l'orientation *non-P* alors que dans le second, l'assertion qui précède favorise *P*. Toutefois, l'analyse se complique avec un discours comme le suivant, où l'emploi de *donc* est encore plus naturel qu'en (16), mais où il est difficile de soutenir que l'enchaînement se fait via l'orientation argumentative *non-P* de la question :

- (18) Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre *n'est pas* sorti se promener ?

De deux choses l'une : soit on considère la question de (18) comme une question de contenu *Pierre n'est pas sorti se promener* et dans ce cas-ci, on peut maintenir l'interprétation selon laquelle l'enchaînement se fait via l'orientation argumentative de *non-P*, à savoir *Pierre est sorti se promener*, soit il s'agit d'une question de contenu *Pierre est sorti se promener* et l'on ne peut envisager que c'est l'orientation négative de ce contenu qui est

exploitée. Or, la reprise en *ça* d'une telle question ne peut concerner que *Pierre est sorti se promener*.

- (19) Il a fait beau toute la journée. Est-ce que Pierre n'est pas sorti se promener ?
Ça ne m'étonnerait pas, il adore le beau temps / ^{??} **Ça** m'étonnerait, il adore le beau temps.

On ne peut par conséquent pas expliquer l'adéquation de l'enchaînement en invoquant l'orientation argumentative *non-P* de la question. Il s'agit d'une question de contenu *P*, orientée comme *P* (*Pierre est sorti*). Qu'est-ce qui la distingue alors d'une question dépourvue de la forme négative ? En premier lieu on remarquera que *donc* est systématiquement meilleur avec une interro-négative. Voici quelques variantes que l'on peut construire, autour de la forme de la question.

- (20) Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle n'a pas démissionné ?
 (21) ⁽²⁾ Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle a démissionné ?
 (22) ^{??} Marie a besoin de travailler. **Donc** est-ce qu'elle a démissionné ?

En (20) et (21), l'assertion motive le contenu de la question et l'emploi de *donc* est plus naturel avec la forme interro-négative. En (22), l'enchaînement se fait au niveau de l'orientation argumentative de la question et l'emploi de *donc* est impossible à interpréter.

Une différence que l'on retrouve dans la littérature sur ces deux formes de questions (cf. Borillo 1981 ; Kerbrat-Orecchioni 2001) concerne leurs réponses. Les questions interro-négatives privilégient les réponses positives, ce qui n'est pas le cas des interrogatives positives.

- (23) – Pierre est venu ?
 – Non/Oui.
 (24) – Pierre n'est pas venu ?
 – Si.

Si cette différence tient, elle nous dit quelque chose sur les attentes du locuteur au sujet de l'état de connaissances de son destinataire. Elle indique que le locuteur fait comme si, au moment de l'énonciation de sa question, le destinataire devait savoir que Pierre est venu, et donc que cette proposition pouvait faire partie de son état de connaissances. L'emploi de *donc* serait alors d'autant plus naturel qu'il pourrait introduire une proposition qui, par l'intermédiaire de cet état de connaissances, peut être validée. Cette hypothèse est renforcée par le fait que l'utilisation d'un conditionnel épistémique d'emprunt, dans ces interro-négatives, rend plus naturel encore l'emploi de ce connecteur, en position initiale.

- (25) Je ne vois plus Pierre au bureau depuis un certain temps. **Donc** est-ce qu'il n'*aurait* pas été licencié, lui aussi, avec les nouvelles mesures de restructuration ?
- (26) Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre ne *serait* pas sorti se promener ?
- (27) Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle n'*aurait* pas démissionné ?

Reste que *donc* est également compatible avec des questions de forme positive, comme on l'a vu avec les exemples d'Anscombe & Ducrot – cf. (14) *versus* (15), (16) *versus* (17) – et comme le signale aussi Jayez (2002).

- (28) Marie m'a dit qu'elle détestait son nouveau travail. **Donc** est-ce qu'elle va rester ? (< Jayez 2002)

Mais cette possibilité peut également être expliquée par ce qui est prêté à l'état de connaissances du destinataire. En effet, l'assertion qui précède sert à motiver la mention de la non-connaissance du locuteur à propos de la proposition *p*. Elle permet alors d'attribuer potentiellement $\neg p$ à un état de connaissances futur du destinataire. Le locuteur indique qu'à partir de ce qu'il sait (l'assertion X), il ne peut assigner une valeur de vérité à *p* ; il fait alors comme si $\neg p$ pouvait se trouver dans une projection de l'état de connaissances du destinataire. L'on rend ainsi compte des contrastes observés, selon que c'est le contenu *P* ou *non-P* qui doit être mobilisé pour interpréter l'enchaînement avec *donc* dans (14) et (15). Cela donne pour (15) :

- (29) Etant donné que Pierre est paresseux, j'ai de bonnes raisons de te témoigner ma non-connaissance à propos de l'engagement de Pierre, et d'envisager que tu pourras mettre à jour $\neg p$.

En (14), X ne me permet pas de conforter la non-connaissance de *p*, et, de ce fait, le locuteur ne peut pas faire comme si $\neg p$ pouvait être mis à jour dans un état de connaissances futur du destinataire.

- (30) ?? Etant donné que Pierre est intelligent, j'ai de bonnes raisons de te témoigner ma non-connaissance à propos de l'engagement de Pierre, et d'envisager que tu peux avoir dans ton état de connaissances $\neg p$.

La seule possibilité pour sauver un enchaînement comme (14) est de faire comme si *p* pouvait être attribuée à l'état de connaissances actuel du destinataire. La question est alors interprétée comme une demande d'adhésion, à savoir une question qui cherche à faire admettre au destinataire un certain état de choses.

- (31) Paul est vraiment intelligent. **Donc** tu vas l'engager, n'est-ce pas ?

On rejoint alors le cas des interro-négatives avec négation explétive, dont la valeur est aussi celle d'une demande d'adhésion au contenu P qu'elles véhiculent.

En résumé, les enchaînements les plus naturels pour *donc* quand il introduit une question sont ceux où l'assertion qui précède permet soit d'attribuer p à l'état de connaissances actuel du destinataire de la question, si elle est de forme interro-négative avec éventuellement le conditionnel d'emprunt ou de forme positive avec marques d'adhésion (*non, n'est-ce pas*) soit d'attribuer $\neg p$ à un état de connaissances *futur* du destinataire quand la question est de type est-ce que P ? Seul ce cas-là coïncide avec la valeur argumentative de la question telle qu'elle est décrite par Anscombe et Ducrot. L'allusion à une projection dans l'avenir de l'état de connaissances du destinataire rend compte de la bizarrerie de (22). En effet, si au lieu d'évoquer un événement qui est censé s'être déjà produit, la question fait allusion à un événement à venir, l'enchaînement argumentatif paraît nettement plus naturel.

(32) Marie a besoin de travailler, **donc** est-ce qu'elle démissionnera ?

Ces enchaînements mettent donc particulièrement bien en relief le fait que le contenu d'une question est tributaire de ce qui est attribuable à l'état de connaissances du destinataire. Nous allons voir dans la prochaine section que cette caractéristique est inhérente à toute question oui / non et que les enchaînements argumentatifs ou anaphoriques dans lesquels elle est prise ne fait que rendre manifeste cette propriété.

2.2. La question comme image de l'état de connaissances du destinataire

Le premier trait qui découle de cette représentation de la question peut être exprimé comme suit.

T1 : Trait commun à toute question oui / non

Toute question suppose que la proposition qu'elle sous-tend n'est pas évaluable dans le *common ground*.

Cette généralisation prévoit que la proposition p n'est pas évaluable dans l'état d'information commun aux participants au discours en cours dit *common ground*. En effet, si c'était le cas, les questions seraient l'équivalent d'assertions faibles, et il y a des limites à une telle analyse, car elle ne permet pas de prédire des anomalies dans les enchaînements avec reprise anaphorique quand l'acte est une question. Les assertions dont la force est affaiblie par un modal épistémique sont en revanche compatibles avec une reprise en *ça*.

(33) Tu sais quoi ? Marie a *peut-être* fini son roman. Ça devrait t'étonner !

Cette conception met donc au cœur de la sémantique de la question, la composante que Anscombre & Ducrot (1983) désignent par *expression d'incertitude*. C'est cette dernière qui fait que « l'assertion préalable » ne peut en aucun cas être comprise comme prise en charge par le locuteur. Selon notre analyse, la composante d'expression d'incertitude est issue d'une indication conventionnelle de *non prise en charge par le locuteur du contenu de la question*, laquelle est représentée par le fait que la proposition *p* n'est pas évaluable dans l'état de connaissances commun.

Toutefois, cette première généralisation n'est pas assez précise pour rendre compte des contenus convoqués pour interpréter les deux enchaînements qui suivent.

- (34) Pierre est extrêmement paresseux. (= X) **Donc** est-ce que tu vas l'engager ?
 (= Y) **Ça** vaudrait mieux pas. (= Z)
- (35) Pierre est extrêmement paresseux. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ? ^{??}**Ça** vaudrait mieux.

Nous avons vu que dans ce type de configuration *donc* fait subir un forcing à l'état de connaissances du destinataire en l'obligeant à mettre à jour $\neg p$ dans une projection future de cet état. Or, nous constatons que cette proposition n'est pas anaphorisable par *ça* (cf. (35)). En revanche, *ça* peut reprendre *p* à partir de la même question. Comment rendre compte de ces contraintes ? Si *p* est anaphorisable indépendamment du fait que la structure discursive dans laquelle est prise la question favorise $\neg p$, c'est que la question permet, au sein du même discours, de donner accès aux deux propositions. Cet accès, si l'on suit la caractérisation générale que l'on a envisagée avec le trait T1, se fait forcément à partir d'un état de connaissances du destinataire. Or, comme il s'agit de deux propositions contradictoires, il est nécessaire qu'elles ne concernent pas le même « sous – état » de son état de connaissances. La possibilité de construire ce type de discours corrobore ainsi d'une autre manière la différenciation que nous avons introduite quant au statut temporel de l'état de connaissances du destinataire convoqué par la question. Les propositions convoquées via la valeur argumentative des questions concernent bien un état de connaissances futur du destinataire alors que celles convoquées par la forme propositionnelle de la question concernent l'état de connaissances actuel du destinataire.

Pour tenir compte de cette différence entre proposition issue de la valeur argumentative et proposition issue du contenu même de la question, il faut ajouter au trait T1, le fait que les questions donnent par défaut une description de l'état de connaissances « actuel » du destinataire.

T2 : Trait commun à toute question oui / non

Toute question suppose que la proposition qu'elle sous-tend est évaluable dans l'état de connaissances *actuel* du destinataire.

La proposition sous-jacente à la question peut être présentée avec différents degrés de force dans l'état actuel du destinataire, étant envisagée, si la question est neutre, et admise, si elle est fortement orientée. Si l'on revient à la configuration (34), p (*le dest. va engager Pierre*) est présentée comme envisagée – i.e. vraie dans certains mondes de son état – et $\neg p$ est présentée comme mise à jour par le destinataire dans un état futur de son état d'information. En d'autres termes, le locuteur du discours (34) communique que son destinataire envisage d'engager Pierre et qu'il devra par la suite, vu l'assertion X, décider de ne pas engager Pierre. Et, le fait que $\neg p$ n'est pas anaphorisable, est représentable par les contraintes associées au pronom *ça*. Selon Kleiber (1998 a et b), ce pronom nécessite une référence qui n'est pas décalée par rapport au SN sur lequel elle s'ancre dans des constructions avec un SN disloqué du type : *Les cerisiers, ça fleurit au printemps*. Dit d'une autre manière, cette contrainte stipule que la source de référenciation pour *ça* est le syntagme « les cerisiers » et non une quelconque forme propositionnelle que l'on serait amené à construire autour de ce SN. Si on extrapole cette contrainte à des structures où la reprise concerne une forme phrastique, on peut alors la mettre en relation avec l'impossibilité pour ce pronom de récupérer $\neg p$ à partir d'une question de contenu P . Comme $\neg p$ concerne un état futur du destinataire, elle a un caractère virtuel qui entrerait en conflit avec la contrainte de référenciation non décalée de *ça*.

On est à présent en mesure d'explicitier les contraintes relatives aux enchaînements avec *ça*. *Ça* peut reprendre n'importe quelle proposition pouvant être interprétée à la suite de la question comme envisagée ou admise dans l'état *actuel* du destinataire. Cette caractérisation permet de rendre compte du fait qu'il est inapproprié en (3) où la suite Y est contre-intuitive avec l'interprétation selon laquelle la question est une description de l'état de connaissances du destinataire. La configuration (5) apparaît, en revanche, comme naturelle, car la suite Y, en ne préjugant pas de la réaction que devrait avoir le destinataire, évite cet écueil. Le discours (4) est difficile à interpréter, car Y ne permet pas de désambiguïser l'interprétation de la question. On ne peut savoir si la question décrit un état d'information du destinataire où $\neg p$ est envisagée (la négation est interprétée comme « pleine ») ou si elle décrit un état d'information du destinataire où p est fortement envisagée ou admise (la négation est interprétée comme explétive). La suite Y dans les discours (6) et (7)

désambiguïse la question en favorisant une interprétation où respectivement p et $\neg p$ sont envisagées.

2.3. Synthèse

Que nous a fait voir l'analyse des enchaînements monologiques des questions totales ? Qu'elles se différencient des assertions par l'état de connaissances qu'elles mettent en jeu. C'est le destinataire qui sert de support à cet état et non le *common ground* auquel tous les participants du discours en cours ont accès. A partir du trait de refus de la part du locuteur de la prise en charge de la vérité de la proposition qu'elle sous-tend, la question est conçue comme une forme qui met en jeu des états de connaissances du destinataire, en en proposant une description où les propositions qu'elle véhicule sont soit *envisagées* soit *admises*. On évite ainsi les embarras auxquels se trouvent confrontées une caractérisation « illocutoire » en termes *d'attente de réponse* ou plus « sémantique » en termes *expression d'incertitude* sitôt qu'elle est face à des questions qui ne sont pas ostensiblement des demandes d'information.

3. Sur les contraintes des enchaînements monologiques et dialogiques avec mais

3.1. Hypothèse de départ

Dans cette partie, nous allons nous pencher sur les emplois de *mais* dans les structures monologiques (monolocutives), où les énoncés reliés par *mais* sont produits par un même locuteur, et dans les structures dialogales (interlocutives), où *mais* est utilisé en tête de réplique réactive et figure donc entre les séquences discursives énoncées par deux locuteurs différents. Nous partons de l'hypothèse selon laquelle, dans ces deux types de structures, *mais* interagit de deux manières différentes avec le contexte gauche. En tête de réplique réactive, dans une structure :

A : X

B : **Mais** Y

l'emploi de *mais* conduit à la révision de l'énoncé X du locuteur A, suite à quoi un élément de sens relatif à cet énoncé (plus précisément à l'acte de parole exprimé en X) est invalidé dans le contexte. En revanche, dans une structure « X **mais** Y », où les discours reliés appartiennent au même locuteur, la révision de X n'a pas lieu. Cette valeur opératoire différente de *mais* détermine sa portée : au début d'une réplique, *mais* enchaîne sur l'acte de parole et remet en cause son bien-fondé, alors que dans une structure monolocutive, ce connecteur regarde, dans la plupart des cas, le contenu

propositionnel du premier énoncé, en associant à ce contenu une unité de sens qui fonde l'opposition entre X et Y. Les exemples (36) et (37) servent à illustrer notre hypothèse concernant les deux types de fonctionnement de *mais* :

(36) Je dois partir (X), **mais** je reviens bientôt (Y).

(37) A: Je dois partir (X).

B: **Mais** il est seulement 4 heures ! (Y)

En (36), *mais* prend dans sa portée une unité de sens relative au contenu de X : *celui qui part peut être absent pendant longtemps*. Cette unité de sens est envisagée aussi bien après l'énonciation de X qu'après l'énonciation de Y et ne fait donc pas l'objet de révision. En (37), l'unité de sens utilisée pour l'enchaînement avec *mais* est relative à l'acte de parole réalisé en X : *Le contenu de X (A doit partir) est fondé en vérité*. La vérité de cette unité de sens est contestée par l'emploi de *mais*, et son statut change dans le *common ground* : admise après la réplique du locuteur A, elle n'est qu'envisagée après la réplique du locuteur B. L'état du *common ground* construit après l'énonciation de X est donc révisé.

Avant d'aller plus loin, il convient de préciser le statut linguistique de ce que nous appelons « unités de sens relatives à l'acte de parole ». En constatant qu'un connecteur peut enchaîner sur un acte illocutoire, Ducrot, propose d'admettre que dans ce cas le connecteur opère avec une proposition qui est « l'enregistrement du fait que l'acte illocutoire a eu lieu » (Ducrot *et al.* 1980 : 233). Cette façon d'associer les sens provenant de l'illocutoire à des propositions ou des unités phrastiques permet de les inclure dans l'analyse du fonctionnement des connecteurs. Il s'agit avant tout de droits et de devoirs que l'accomplissement de l'acte assigne à son agent et à son objet et qui, comme le contenu propositionnel, sont enregistrés dans le contexte du discours. La logique illocutoire associe ces informations avec les implications d'un énoncé : « Je te prie de m'aider » implique vériditionnellement l'énoncé déclaratif « Tu peux m'aider » (Vanderveken 1988 : 38). On pourrait représenter ces implications de l'acte comme des unités de sens à forme propositionnelle admises ou envisagées dans le *common ground*. Les implications admises correspondent aux conditions qui déterminent la réussite et la satisfaction de l'acte dans le contexte et qui sont a priori garanties par l'agent de l'acte. Les implications envisagées correspondent aux informations que l'agent de l'acte doit supposer vraies, sans en garantir la vérité. Une assertion X de contenu *P* implique « fortement » la vérité de son contenu et « faiblement » son caractère informatif, de telle sorte que les propositions *P est vraie* et *le destinataire ignore P* sont respectivement admise et envisagée dans le

common ground. Selon notre hypothèse, c'est une des implications de l'acte qui se trouve dans la portée de *mais* employé en tête d'une réplique réactive.

En résumé, il y a lieu de supposer deux types d'enchaînements avec *mais*, qu'on va appeler *monologiques* et *dialogiques*. Les premiers prennent comme point de départ le contenu propositionnel et n'aboutissent pas à une révision de l'état d'information, les seconds portent sur l'acte de parole et entraînent une révision. En partant de cette hypothèse, nous nous proposons de voir dans quelle mesure les deux fonctionnements postulés pour *mais* sont attachés aux formes monologique et dialogale du discours, i.e. le fait que le locuteur enchaîne sur son propre dire ou sur les dire d'un autre. En conformité avec ce but, notre analyse suivra deux étapes. Dans une première partie, nous allons examiner les enchaînements sur un acte assertif exprimé en X dans les structures monologiques. Dans une seconde partie, nous nous pencherons sur les structures dialogales où l'on pourrait interpréter la réplique « Mais Y » comme portant sur le contenu propositionnel d'une assertion du premier locuteur.

3.2. Les enchaînements sur l'acte d'assertion dans le discours monologique

Dans les exemples construits (38)-(41), l'enchaînement avec *mais* remet en cause une des implications admises de l'assertion : la condition de satisfaction *P est vrai* en (38) et en (39), la condition de sincérité *le locuteur croit P* en (40), la condition préliminaire *le locuteur a des preuves que P est vrai* en (41).

- (38) ??Marie est arrivée, **mais** non.
- (39) ??Marie n'est pas arrivée, **mais** je l'ai vue.
- (40) ??Marie est arrivée, **mais** je ne le crois pas.
- (41) ??Marie est arrivée, **mais** je n'en suis pas sûr.

L'incohérence de ces discours montre qu'un locuteur qui dit « X mais Y » n'est pas en mesure de renoncer aux engagements qu'il adopte en assertant X. On pourrait lier cette impossibilité à l'idée qu'une séquence monolocutive « X mais Y » ne comporte pas deux assertions, celle de X et celle de Y, mais une seule assertion des deux contenus prise comme un bloc. Par conséquent, si Y réfute ou contredit X, cela crée une contradiction à l'intérieur d'une même assertion. Cependant, si les enchaînements monologiques avec *mais* étaient contraints par un même cadre énonciatif des suites reliées, on ne pourrait pas avoir des discours comme (42), où c'est bien l'énonciation de X qui sert de source d'ancrage pour l'enchaînement :

(42) Marie est arrivée, **mais** je ne t'ai rien dit.

Puisque l'assertion exprimée en X est utilisée comme un objet de référence en Y, elle est considérée comme achevée et séparée. On ne peut donc pas expliquer le caractère inadéquat des discours (38)-(41) par l'impossibilité d'un *mais* monologique de porter sur l'acte de parole. Nous supposons que ce n'est pas la portée, mais l'opération du connecteur qui bloque ces enchaînements, son emploi monologique n'étant pas compatible avec la révision. Le locuteur du discours « X mais Y » ne peut remettre en cause le bien fondé de l'assertion exprimée en X, car la modification de l'état d'information précédemment construit n'est pas autorisé par *mais*.

Les enchaînements bloqués en (38)-(41) deviennent possibles, si en X, le locuteur reprend un contenu asserté par un autre sous forme d'interrogation ou de discours rapporté, cf.(43)-(45) :

(43) Marie est arrivée ? **Mais** non !

(44) Marie n'est pas arrivée ? **Mais** je l'ai vue.

(45) Tu dis que Marie n'est pas arrivée, **mais** je viens de la voir.

La reprise interrogative et le discours rapporté marquent le refus d'accepter le fait annoncé. La vérité de la proposition *Marie est arrivée* est réfutée par le contenu de Y, tandis que l'emploi de *mais* suggère qu'il n'y a pas de fondement pour croire vrai ce fait. Le connecteur choisit l'implication qui sous-tend la vérité du contenu affirmé par un autre et soumet cette implication à la révision. Dans ces configurations monologiques, *mais* a un fonctionnement dialogique, car l'enchaînement aboutit à l'invalidation d'une implication de l'acte de parole.

Ces exemples montrent que l'emploi monologique ou dialogique de *mais* n'est pas déterminé par la forme apparente du discours, mais par ce qui, selon Ducrot (1980 : 38), constitue la différence entre le locuteur et l'énonciateur, à savoir la responsabilité de l'acte illocutoire exprimé en X. Si elle n'est pas celle du locuteur de « X mais Y », *mais* fonctionne de la même façon que dans les structures dialogales : il marque un désaccord et déclenche une révision. Par contre, si l'assertion qui apparaît en X est à la charge du locuteur, la révision des implications de l'acte n'est pas possible avec *mais*.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, parmi les implications d'une assertion, il y a celles qui n'apparaissent pas comme absolument vraies dans le *common ground*. Il s'agit des implications qui correspondent aux conditions préliminaires « le destinataire ne doit pas savoir P » et « il est nécessaire que le destinataire sache P ». N'ayant qu'une estimation de l'état de connaissances du destinataire, l'agent de l'acte doit supposer que

son énoncé est informatif et opportun, sans être obligé de le garantir. Les enchaînements avec *mais* peuvent remettre en cause ces implications, mais les discours sont mieux formés si Y est formulé comme une hypothèse et non comme une affirmation, cf. (46)-(47) vs. (48)-(49) :

- (46) ?Marie est arrivée, **mais** tu le sais déjà.
- (47) ?Marie est arrivée, **mais** cela ne t'intéresse pas.
- (48) Marie est arrivée, **mais** tu as dû voir sa voiture.
- (49) Marie est arrivée, **mais** je ne sais pas si cela t'intéresse du moment que vous êtes brouillées.

En (48) et en (49), il reste toujours possible que le destinataire puisse ignorer l'arrivée de Marie ou que cette information puisse l'intéresser. L'état d'information n'est donc pas révisé. Par contre, les discours de (46) et (47) paraissent contradictoires, car Y ne laisse pas envisager que le destinataire peut ne pas savoir ce qui est communiqué en X ou qu'il aurait besoin de le savoir. L'état d'information construit après X subit une révision car les implications concernées par l'enchaînement en sont rejetées. On pourrait nous objecter que c'est uniquement l'association des contenus de X et de Y, et pas l'emploi de *mais*, qui rend les enchaînements boiteux en (46) et en (47), à partir de l'idée que le locuteur ne devrait rien pouvoir affirmer sur l'état de connaissances du destinataire. Cependant cet écueil est évité et les mêmes discours deviennent appropriés, si l'on remplace *mais* par *enfin* :

- (50) Marie est arrivée, **enfin** tu le sais déjà.
- (51) Marie est arrivée, **enfin** cela ne t'intéresse pas.

Ce n'est donc pas une contradiction interne de la séquence discursive qui contrarie les enchaînements, mais le fonctionnement du connecteur, notamment l'impossibilité de *mais* monologique d'opérer une révision. Avec *enfin*, connecteur reformulatif, la révision est possible et on voit qu'elle peut concerner l'acte de parole du même locuteur.

Le fait que *mais* monologique ne puisse invalider l'implication *le destinataire ne sait pas P* d'une assertion semble mis à mal dans un discours comme (52), où la suite « mais tu le sais très bien » est tout à fait naturelle :

- (52) Pierre est dangereux, **mais** tu le sais très bien depuis le temps que tu le connais.

A la différence de (46), où X annonce un fait « objectif » que le destinataire est censé ignorer, en (52), X comporte un jugement, vrai pour le locuteur et pas forcément vrai pour le destinataire. L'assertion d'un jugement présuppose que le destinataire peut ne pas y adhérer. Corrélativement, le verbe *savoir* par rapport à un jugement ne signifie pas « posséder une

certaine information », mais « partager une opinion ». Les différentes significations de *savoir* en (46) et en (52) se manifestent dans le choix des adverbes. On peut en effet remarquer que *très bien* serait moins naturel que *déjà* en (46), et inversement *déjà* serait moins naturel que *très bien* en (52) : « Marie est arrivée, mais tu le sais [?]*très bien* », « Pierre est dangereux, mais tu le sais [?]*déjà* ». Il s'agit en fait de deux façons différentes de décrire l'état de connaissances du destinataire. Dire « tu sais *déjà* que P », c'est affirmer que P est admis dans l'état de connaissances du destinataire, alors que dire « tu sais *très bien* que P », c'est suggérer que le destinataire peut déduire P à partir des informations qu'il a dans son état de connaissances. Ainsi, en (52), « tu le sais très bien » laisse entendre « tu as des connaissances sur Pierre qui font que tu peux partager mon jugement ». Nous supposons que dans ce cas *mais* porte sur l'acte et prend comme argument l'unité de sens impliquée par l'assertion d'un jugement : *il est possible que le jugement ne soit pas partagé par le destinataire*, envisagée dans le contexte. Du moment que Y n'affirme pas le contraire, à savoir que le destinataire partage nécessairement l'opinion exprimée en X, l'enchaînement avec *mais* est adéquat, car il n'aboutit pas à la révision du contexte. Une affirmation directe d'un accord sur le jugement est, comme notre hypothèse le prévoit, difficile avec *mais* car elle conduit à réviser le contexte issu de l'énonciation de X :

- (53) [?]Pierre est dangereux, **mais** tu es d'accord avec moi / **mais** tu penses la même chose.

Ainsi, dans le discours monologal, on peut distinguer deux types d'enchaînements avec *mais* sur un acte d'assertion :

1) Les enchaînements *dialogiques*, qui ont lieu si le locuteur n'est pas responsable de l'assertion présentée en X :

Marie n'est pas arrivée ? **Mais** je viens de la voir !

Mais fonctionne de la même façon qu'en tête de réplique réactive, en invalidant une implication de l'acte.

2) Les enchaînements *monologiques*, qui ont lieu si le locuteur est responsable de l'assertion exprimée en X :

Marie est arrivée, **mais** tu as dû voir sa voiture.

Dans ce cas, *mais* prend dans sa portée des implications de l'acte envisagées après l'énonciation de X et accepte des suites en Y qui ne nient pas absolument ces implications, de telle sorte que l'enchaînement n'aboutit pas à la révision.

3.3. Les enchaînements sur le contenu propositionnel d'une assertion dans le discours dialogal

Pour que les réactions en *mais* soient assimilables à des enchaînements de type monologique, elles doivent satisfaire à deux conditions : 1) accepter le contenu asserté et les présupposés du contenu ; 2) ne pas contester le bien-fondé de l'acte de sorte que cela entraîne une révision.

En quête de contextes où ces conditions seraient satisfaites, nous commençons par transposer un enchaînement monologique en dialogue, en attribuant X et Y à deux locuteurs, cf. (54)-(55) :

(54) Marie est arrivée, **mais** je ne l'ai pas encore vue.

(55) Marie est arrivée

A: [?]**Mais** je ne l'ai pas encore vue.

B: Oui / je sais, **mais** je ne l'ai pas encore vue.

La réplique qui commence directement par *mais* semble un peu étrange, car il est difficile de juger si le locuteur accepte ou met en doute le contenu asserté. S'il l'acceptait, une réaction plus naturelle serait : « Ah bon ? / Ah oui ? Je ne l'ai pas encore vue ». L'emploi de *mais* fait interpréter Y comme un argument contre la vérité de X, comme si le fait que le locuteur n'a pas vu Marie pouvait remettre en question son arrivée. Ainsi, dans une structure dialogale, même en l'absence de contradiction directe entre X et Y, l'emploi de *mais* laisse entendre, à notre sens, un désaccord en suggérant que la vérité du fait annoncé en X n'est pas assurée. Cela conduit à la révision car la proposition *p* relative au contenu de X et les implications qui sous-tendent sa vérité ne sont plus admises, mais envisagée dans l'état final du *common ground*.

La validation du contenu avec *oui* ne garantit pas l'absence de désaccord avec l'acte de parole, dont la responsabilité reste au destinataire. En intervenant après « oui », *mais* peut remettre en cause l'opportunité de l'acte :

(56) A : Marie est arrivée.

B : Oui, **mais** tu me l'as déjà dit.

(57) A : Marie est arrivée.

B : Oui, **mais** qu'est-ce que tu veux que cela me fasse ?

Après une validation, l'enchaînement est du type monologique, si le locuteur prend à sa charge le contenu asserté et n'exprime aucun désaccord avec l'acte d'assertion de l'interlocuteur :

(58) A : Marie est arrivée.

B : Oui, **mais** elle n'a pas apporté les livres.

L'interprétation selon laquelle l'information communiquée est mise en doute par la réplique en *mais* ne se présente pas quand l'assertion décrit un état de choses manifeste aux deux interlocuteurs :

- (59) L1 : Il neige.
L2 : **Mais** il ne fait pas froid.

Du moment que le second locuteur sait, voit ou peut deviner qu'il neige, *mais* ne peut suggérer aucun désaccord par rapport au contenu de X. L'acte de parole, à son tour, ne semble non plus être remis en cause. Les deux conditions d'un enchaînement monologique sont donc satisfaites. Tout comme cela se passerait dans le discours d'un seul et même locuteur, l'opposition est étayée par une unité sémantique du type *quand il neige, il fait froid* qui reste envisagée dans l'état d'information. Ce dialogue rejoint les cas dits de « coénonciation », étudiés dans Jeanneret (1999), dont nous reprenons un exemple sous (60) :

- (60) A : je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares
B : **mais** elles existent
A : **mais** elles existent

Selon le commentaire de Jeanneret (1999 : 105), *mais* semble permettre au second locuteur d'embrayer son discours sur le discours précédent et de constituer une seule intervention. En effet, on a l'impression que la deuxième réplique complète la première et aurait pu être énoncée par un même locuteur. La question est de savoir lequel des deux locuteurs est responsable de tout le discours (ou de toute l'intervention) « X mais Y ». On peut envisager deux solutions. Ou bien le locuteur B remet au locuteur A la responsabilité de l'énoncé « mais Y ». Dans ce cas, sa réplique doit être interprétée comme une sorte de demande de confirmation : « mais vous ne refusez pas d'envisager l'existence de ces formes » ou tout simplement « vous pourriez dire « mais elles existent » ». Cette interprétation fait considérer seulement le locuteur A comme spécialiste en formes génétiques de la maladie. Une autre solution est de supposer que le locuteur B prend à sa charge l'énoncé X en validant implicitement son contenu : « d'accord, les formes génétiques sont rares, mais elles existent ». Alors, les deux locuteurs se présentent comme spécialistes de la question discutée. Cependant, dans cette situation, un désaccord n'est pas exclu. Supposons, par exemple, que le dialogue concerne les origines de la maladie en question chez un patient. Dans ce contexte, la première réplique tend à conclure qu'il est peu probable que la maladie soit héréditaire, alors que la réplique en *mais* suggère au contraire que l'hypothèse du caractère héréditaire de la maladie ne doit pas être rejetée. Les conclusions opposées soutenues par les interlocuteurs ne permettent pas de considérer ce dialogue comme un cas de coénonciation.

De même, le dialogue de (59) n'apparaît pas comme une coénonciation dans un contexte argumentatif, cf. (61) :

- (61) A : Il faut renoncer à la promenade. Il neige.
B : **Mais** il ne fait pas froid !

Sans contester le contenu de l'énoncé « Il neige », le second locuteur refuse de l'envisager comme un argument suffisamment fort pour ne pas aller se promener. En disant « Mais il ne fait pas froid », il fait en sorte que le destinataire conclue en faveur de la promenade en réfutant implicitement le premier énoncé de la réplique précédente. Il faut noter que dans une situation monolocutive, le discours « il neige, mais il ne fait pas froid » ne peut suivre qu'un énoncé qui correspond à la conclusion suggérée par Y, cf. (62) :

- (62) Il ne faut pas renoncer à la promenade. Il neige, **mais** il ne fait pas froid.

La distribution des arguments et des conclusions dans les structures dialogales et monologales est représentée schématiquement en (63) et en (64) :

- (63) A : Z puisque X
B : **Mais** Y (donc non-Z)
- (64) Non-Z. X (donc Z), **mais** Y (donc non-Z)

La structure monologale comporte deux conclusions contraires, Z et non-Z, conformément à la description de *mais* donnée dans Ducrot (1972). Selon Ducrot, le locuteur évite de se contredire, en attribuant la conclusion Z à une autre instance énonciative. En suivant cette explication, on pourrait dire qu'en dialogue, le rôle de l'énonciateur de Z est « joué » par le premier locuteur. Vu que dans les deux configurations, les suites reliées par *mais* sont identiques et que les deux discours conduisent finalement à une même conclusion, supposer un même fonctionnement de *mais* serait une hypothèse défendable. Le défaut de cette hypothèse est qu'elle fait considérer sur le même plan un locuteur réel, responsable de ses paroles effectives, et un énonciateur virtuel, auquel est attribuée la responsabilité d'un discours implicite. La différence entre ces instances énonciatives se manifeste dans la façon de présenter la conclusion Z. En dialogue, Z appartient à ce qui est posé dans la première réplique, alors qu'en monologue cette conclusion figure parmi les sens implicites et son explicitation rend l'enchaînement avec *mais* boiteux :

- (65) ^{??} Il faut renoncer à la promenade, car il neige, **mais** il ne fait pas froid.

Si *mais* était accompagné d'un connecteur reformulatif, par exemple, *mais finalement* ou *mais après tout*, le discours serait acceptable. Avec *mais* seul, il n'y a pas de révision du contexte gauche et le discours paraît

contradictoire, parce que le locuteur s'assimile avec l'énonciateur de « X donc Z » tout en prenant à sa charge « Y donc non-Z ».

En ce qui concerne les enchaînements monologiques comme (62), où l'orientation argumentative de X est implicite, ils n'aboutissent pas non plus à la révision. La conclusion Z *Il faut renoncer à la promenade* n'est ni refusée ni abandonnée par le locuteur car elle n'est même pas envisagée après l'énonciation de X. Ce qui est envisagé, c'est une règle générale qui explique l'opposition entre X et Y : *quand il neige, se promener est moins agréable* et qui n'est pas révisée au terme de l'énonciation de Y.

En revanche, dans les structures dialogales, la proposition relative à Z *Il faut renoncer à la promenade* est effectivement présente dans le contexte du discours. Explicitée dans la première réplique, comme en (61), ou seulement suggérée, comme en (60), cette conclusion est à la charge du premier locuteur. Dans ces conditions, elle peut être réfutée par le second locuteur, ce qui conduit à une réelle transformation du contexte. En ce qui concerne la portée de *mais*, nous supposons qu'il marque l'opposition à l'acte d'argumentation en remettant en cause l'implication X (*Il neige*) est un bon argument pour Z (*Il faut renoncer à la promenade*). La portée sur l'acte et l'opération de révision sont des indices d'un emploi dialogique du connecteur.

Ainsi, les réactions en *mais* à une assertion, fondées sur l'accord avec le contenu asserté, peuvent être réparties en deux groupes selon le type d'emploi de *mais*, monologique ou dialogique :

1) L'enchaînement est *monologique*

- si le contenu asserté est validé et aucune implication de l'acte n'est remise en cause

(58) A : Marie est arrivée.

B : Oui, **mais** elle n'a pas apporté les livres.

- si l'énoncé « mais Y » est remis à la responsabilité du premier locuteur :

(60) A : Je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares.

B : **Mais** elles existent (= vous diriez « mais elles existent »).

2) L'enchaînement est *dialogique*, si le contenu asserté est validé, mais une des implications de l'acte est remise en cause

- après l'assertion d'un fait (contexte informatif)

(56) A : Marie est arrivée.

B : Oui, **mais** tu me l'as déjà dit (invalidation de l'implication *le destinataire est supposé ne pas savoir que Marie est arrivée*).

- après l’assertion d’un jugement (contexte argumentatif)
- (61) A : Il faut renoncer à la promenade (Z). Il neige (X).
 B : **Mais** il ne fait pas froid (invalidation de l’implication *X est un bon argument pour Z*).

Il en va de même pour le discours :

- (60) A : Je crois que les formes génétiques de la maladie sont rares.
 B : **Mais** elles existent (où B prend en charge « elles existent » en invalidant l’implication *X est un bon argument contre l’hypothèse sur un éventuel caractère héréditaire de la maladie*).

3.4. Synthèse

Notre objectif était de voir dans quelle mesure les formes monologique et dialogale de discours déterminent la portée et l’opération de *mais*. L’analyse des configurations mono- et interlocutives avec *mais* a montré que ce n’est pas la forme de discours qui est déterminante pour son fonctionnement, mais l’appartenance des actes de parole relatifs aux séquences reliées à un même ou à deux locuteurs différents. Si un même locuteur est responsable des actes exprimés en X et en Y, *mais* a un fonctionnement monologique, et son emploi ne conduit pas à la révision du contexte. Si X et Y se trouvent sous la responsabilité de deux locuteurs, *mais* peut avoir un emploi monologique à condition que le second locuteur reprenne à son compte le contenu asserté et n’exprime aucun désaccord relativement à l’acte. Sans cette condition, *mais* fonctionne de façon dialogique et contribue à la révision du contexte du discours.

4. Conclusions

Nous avons examiné les actes illocutoires de question et d’assertion par le biais de leurs enchaînements discursifs, assurés par le pronom démonstratif *ça* et les connecteurs *donc* et *mais*. Les contraintes sur ces enchaînements ont permis d’évaluer les actes de question et d’assertion du point de vue des transformations qu’ils provoquent dans le contexte du discours. Plus précisément, elles nous ont amenées à les concevoir comme modelant des états d’informations de configurations particulières. Ainsi, les contraintes des enchaînements sur une question viennent du fait que l’accomplissement de cet acte illocutoire donne une image de l’état de connaissances **du destinataire** en présentant le contenu de la question comme admis ou envisagé dans cet état. Cette propriété de la question caractérise toutes les variétés de questions oui / non, à savoir les « vraies » et les « fausses », i.e. les formes orientées. Cette même propriété la différencie de l’assertion, dont le contenu est admis ou envisagé dans le *common ground*, c’est-à-dire l’état de connaissances **commun** aux deux interlocuteurs. L’analyse des

enchaînements avec *mais* sur des assertions a corroboré cette hypothèse en montrant que l'accomplissement d'une assertion fait admettre ou envisager dans le *common ground*, outre son contenu, les sens implicites relatifs à l'acte. La présence de ces unités de sens dans l'état de connaissances commun aux interlocuteurs est attestée par le fait que l'usage de *mais* permet au locuteur de s'y opposer dans le cas d'un dialogue, et non dans celui d'un véritable discours monologique.

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga (chapitre 5 « Interrogation et argumentation »).
- BORILLO A. (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, 1-33.
- CAREL M. (2002), « *Occupe-toi d'Amélie* : emploi contrastif de *mais* et illustration », *Cahiers de Linguistique Française* 24, 169-205.
- DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT O. (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », in *Actes du Colloque de Pragmatique*, Berne, Peter Lang, 79-110.
- DUCROT O. *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- JAYEZ J. (2002), « Les impliqués », in M. CAREL (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 141-154.
- JEANNERET T. (1999), *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2001), « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques* 2.
- KLEIBER G. (1998a), « Au générique : tout ça pour ça », *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* 9, 195-231.
- KLEIBER G. (1998b), « Des cerisiers, ça fleurit au printemps : une construction bien énigmatique », in E. Werner, R. Liver, Y. Stork & M. Nicklaus (éds), *Festschrift für Peter Wunderli et multum et multa*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 95-112.
- ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ROSSARI C. *et al.* (2004), *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Lang.
- ROULET E., FILLIETTAZ L. & GROBET A. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang.
- SEARLE J.R. (1972), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Préface d'O. Ducrot, Paris, Hermann.

VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga.

VELTMAN F. (1996), « Defaults in update semantics », *Journal of Philosophical Logic* 25:3, 221-261.